



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**

DREAL Pays de la Loire
Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement



« Phytosignal »
**Dispositif régional de recueil et de prise en charge
harmonisée
des signalements liés
à des épandages de pesticides**

**CRIES 25 mai 2023
BILAN 2022**



POLLENIZ
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET
NOTRE ENVIRONNEMENT

ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Rappel des principes de gestion

Plateforme téléphonique 07.69.03.71.66

Mail : phytosignal@polleniz.fr

Gestion des signalements par le Guichet Unique



Polleniz
Réception des signalements
(mail, courrier, téléphone et fiche de signalement)

Accusé réception du signalement
Réponse pour les demandes d'informations réglementaires

Vitesse du vent, hygrométrie, distance de sécurité vis-à-vis des habitations, des cours d'eau

Transfert vers les services compétents en cas d'investigations nécessaires

- ARS / Centre Antipoison si symptômes sanitaires
- DRAAF / OFB / DDT si problème environnemental lié à un épandage agricole,
- DREAL si utilisation de biocides

Investigation des services de l'Etat

- Enquête, Démarche, visite sur site pour vérifier la conformité des éléments



Retour vers le plaignant

- Réponse du Guichet Unique Phytosignal au plaignant concernant les suites de son signalement (clôture du dossier, non conformités constatées ou pas de non conformités)

Chronologie des prises en charge des services compétents

Prise en charge d'un signalement sanitaire:

ARS

Echange entre ARS et Centre Anti-poison via une fiche navette

Si usage agricole : contact ARS avec le mis en cause pour identifier le nom des produits utilisés

Si biocide non agricole : contact DREAL avec le mis en cause

Retour d'informations au centre anti-poison, Phytosignal, SRAL, OFB

Confirmation par le centre anti-poison du lien entre exposition et symptômes

Concertation avec les services du SRAL, OFB et DREAL pour l'enquête environnementale

Retour à Phytosignal

Prise en charge d'un signalement environnemental: SRAL / OFB / DREAL (si biocide)

Préparation en amont-Vérification des éléments

Contact avec le mis en cause

Déplacement sur site- Contrôle

Si non-conformités constatées procédure administrative ou pénale

Retour à Phytosignal



Rappel du contexte

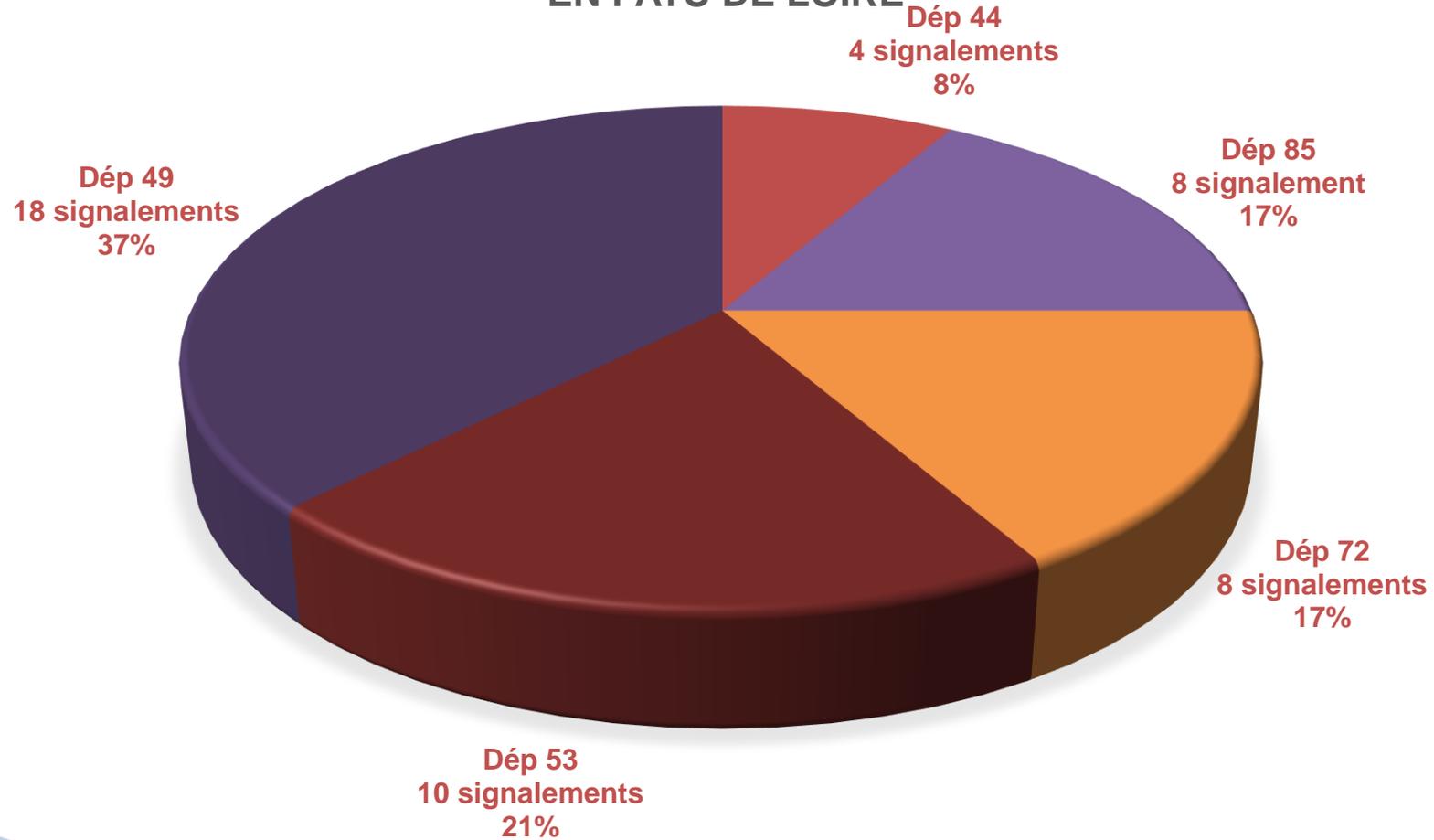
- Engagement en 2019 pour la mise en place du dispositif phytosignal en Pays de la Loire
- Impact du dossier métam-sodium en 2018
- Feuille de route Ecophyto 2
- PRSE 3 – objectif transversal pesticides

Phase de déploiement progressif

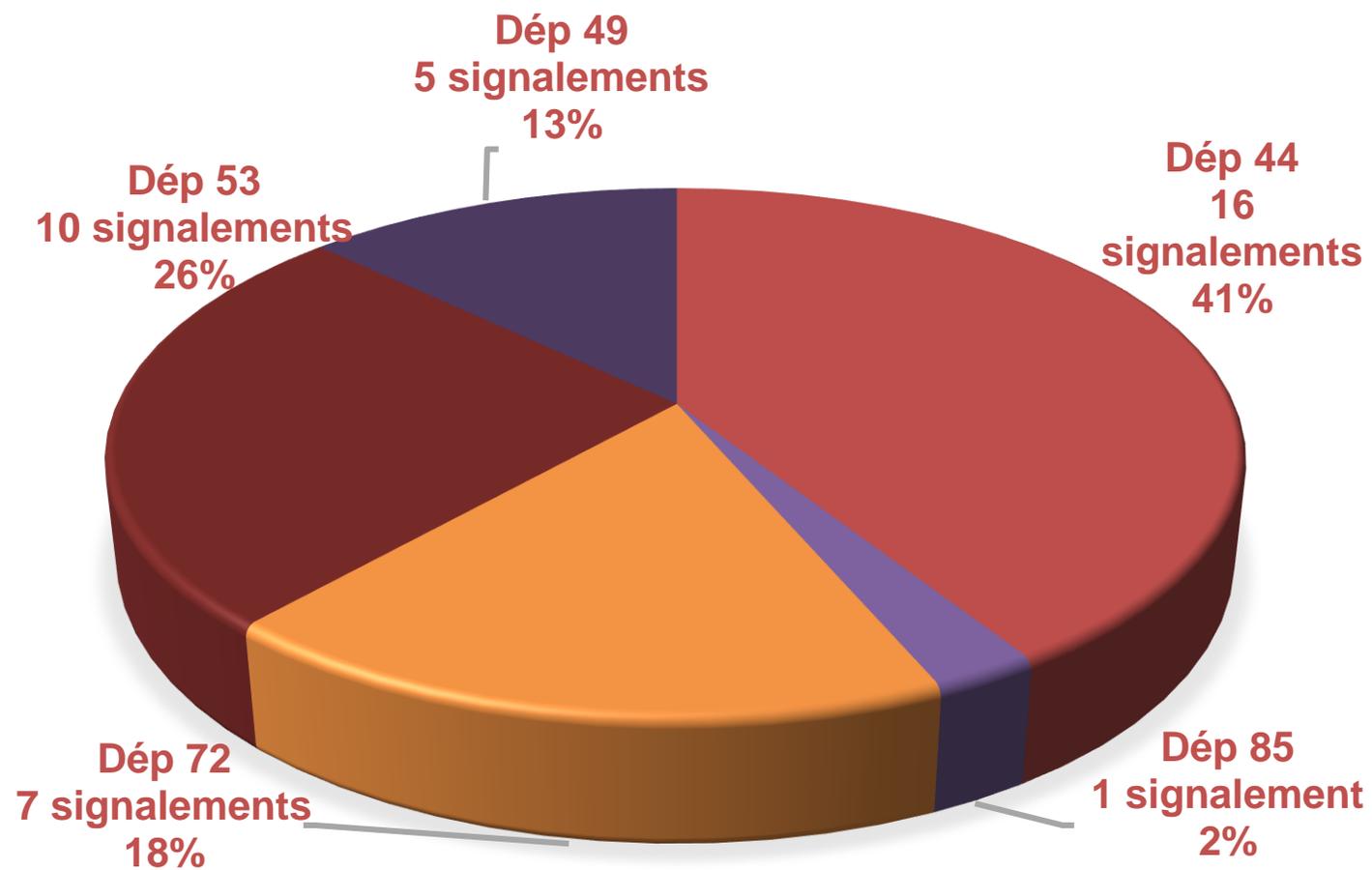
- *Depuis mai 2021*
 - Concertation profession agricole, 5 CD, 5AMF, CR, associations protection environnement
 - Phase de test interservices
 - Information des maires 5 octobre 2021
 - [mise en ligne](#) 12 janvier 2022 sur les sites ARS, DRAAF, DREAL
 - Comités suivi :
 - ✓ 22 octobre 2021
 - ✓ 10 mars 2022
 - ✓ 20 octobre 2022

Bilan Année 2022 ; 48 signalements

NOMBRE DE SIGNALEMENTS EN 2022 EN PAYS DE LOIRE



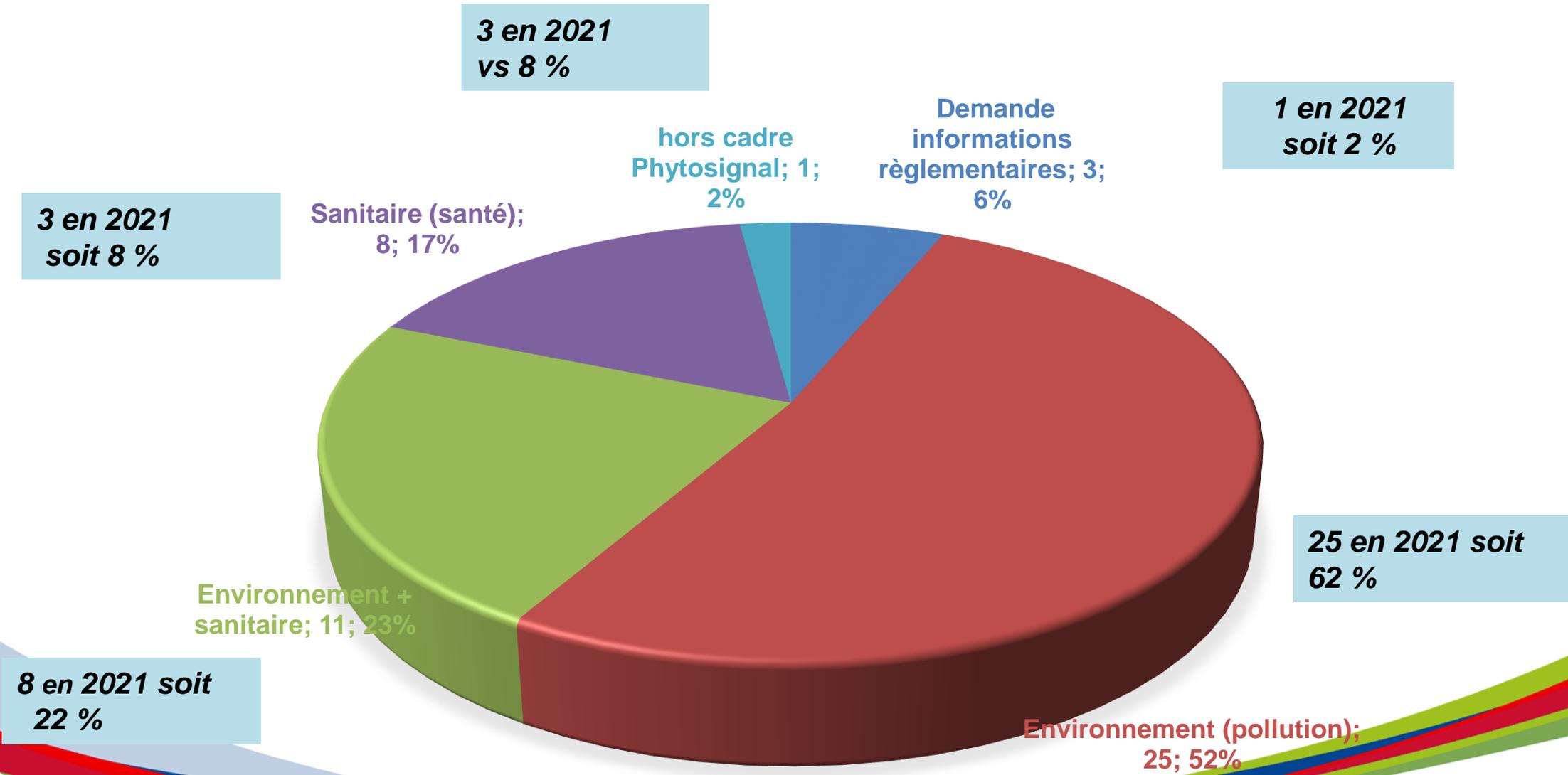
**40 SIGNALEMENTS EN 2021
EN PAYS DE LOIRE**



**Comparatif 2021/2022
Par département**

Département	2021	2022	Evolution
49	5	18	En hausse
53	10	10	stable
72	7	8	Quasi stable
85	1	8	En hausse
44	16	4	En baisse
TOTAL	40	48	En hausse

TYPOLOGIE DES SIGNALEMENTS



Exemple pour chaque typologie de signalement

Sanitaire

- Symptômes sanitaires d'un promeneur à vélo à proximité d'un épandage de PPP

Environnement

- Epandage de PPP dans un fossé

Sanitaire et environnement

- Epandage de PPP à moins de 3 m de l'habitation avec symptômes sanitaires

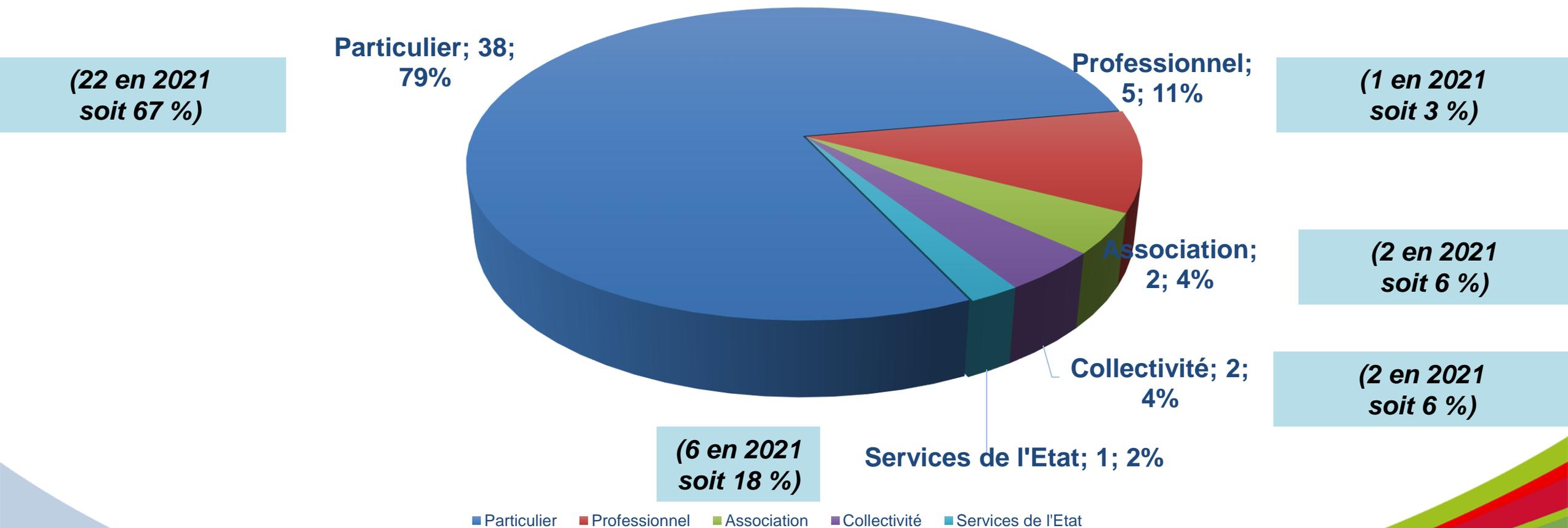
Demande d'informations

- vitesse du vent autorisée

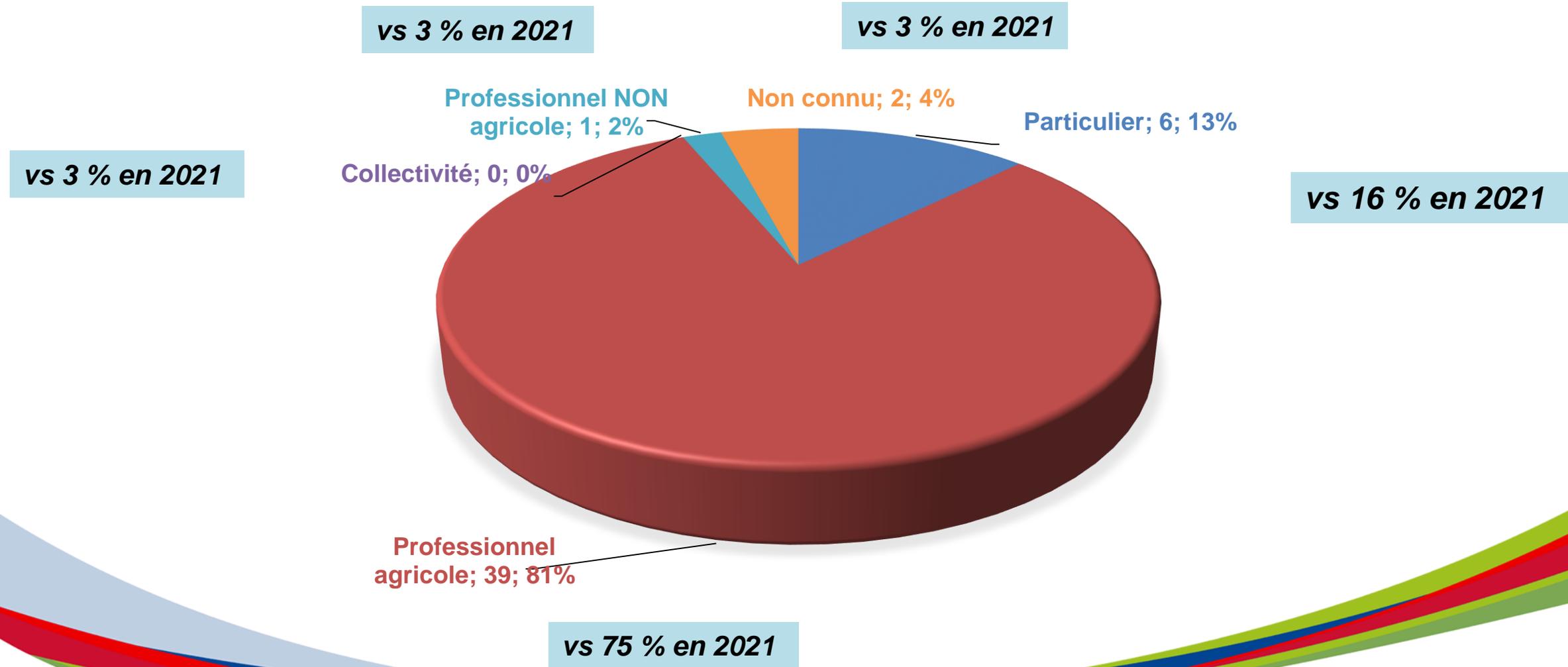
Hors cadre Phytosignal

Epandage de lisier

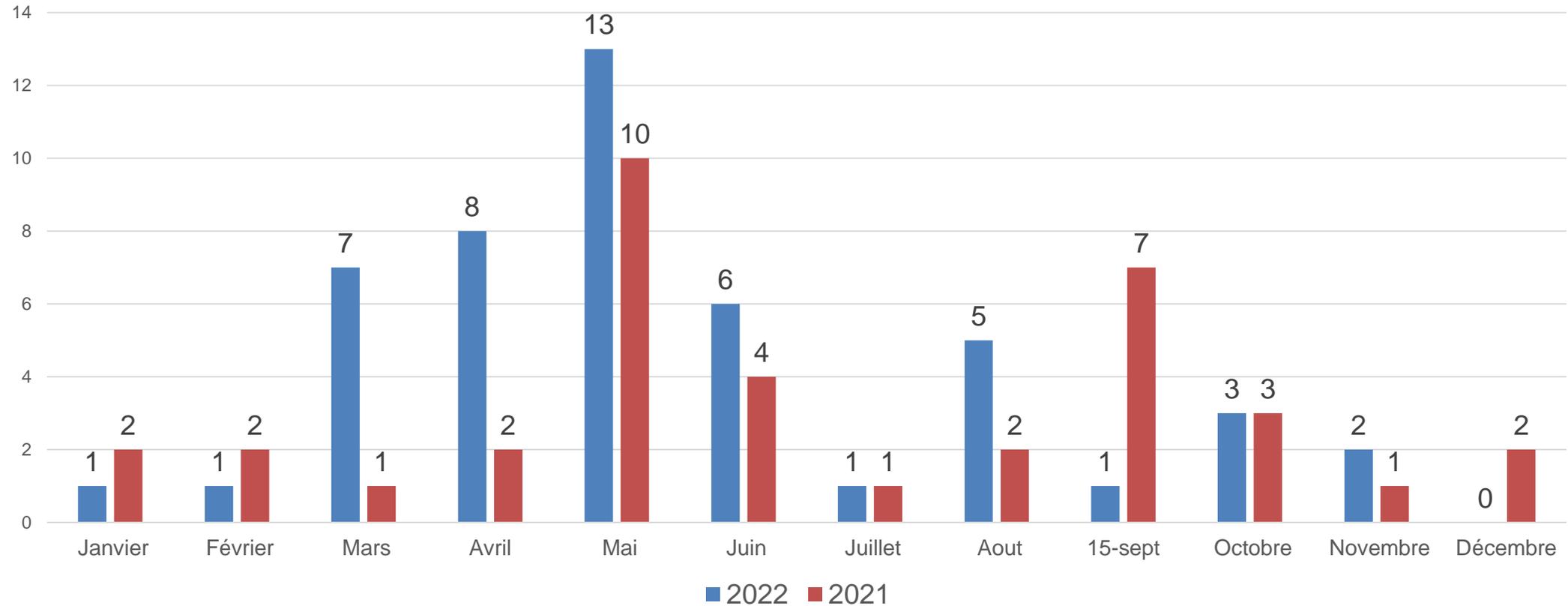
Profil des Signalants en Pays de Loire



Profil des Tiers 2022 concernés par les signalements



CALENDRIER DES SIGNALEMENTS



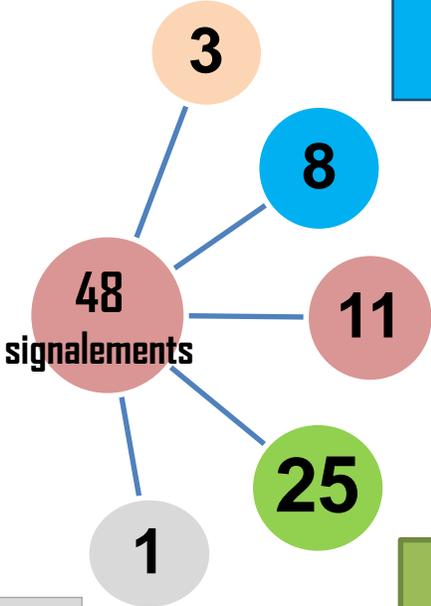
TYPOLOGIE DES SIGNALEMENTS 2022 et SUITES DONNEES

demande info concernant distance de non traitement vis à vis des habitations et de la vitesse du vent, vis à vis des cours d'eau

Demandes informations réglementaires

Signalements sanitaires

*dont 4 grandes cultures
2 Vergers
1 maraichage
1 inconnu*



Signalements sanitaires et environnementaux

Dont 10 en grandes cultures et 1 JEVI

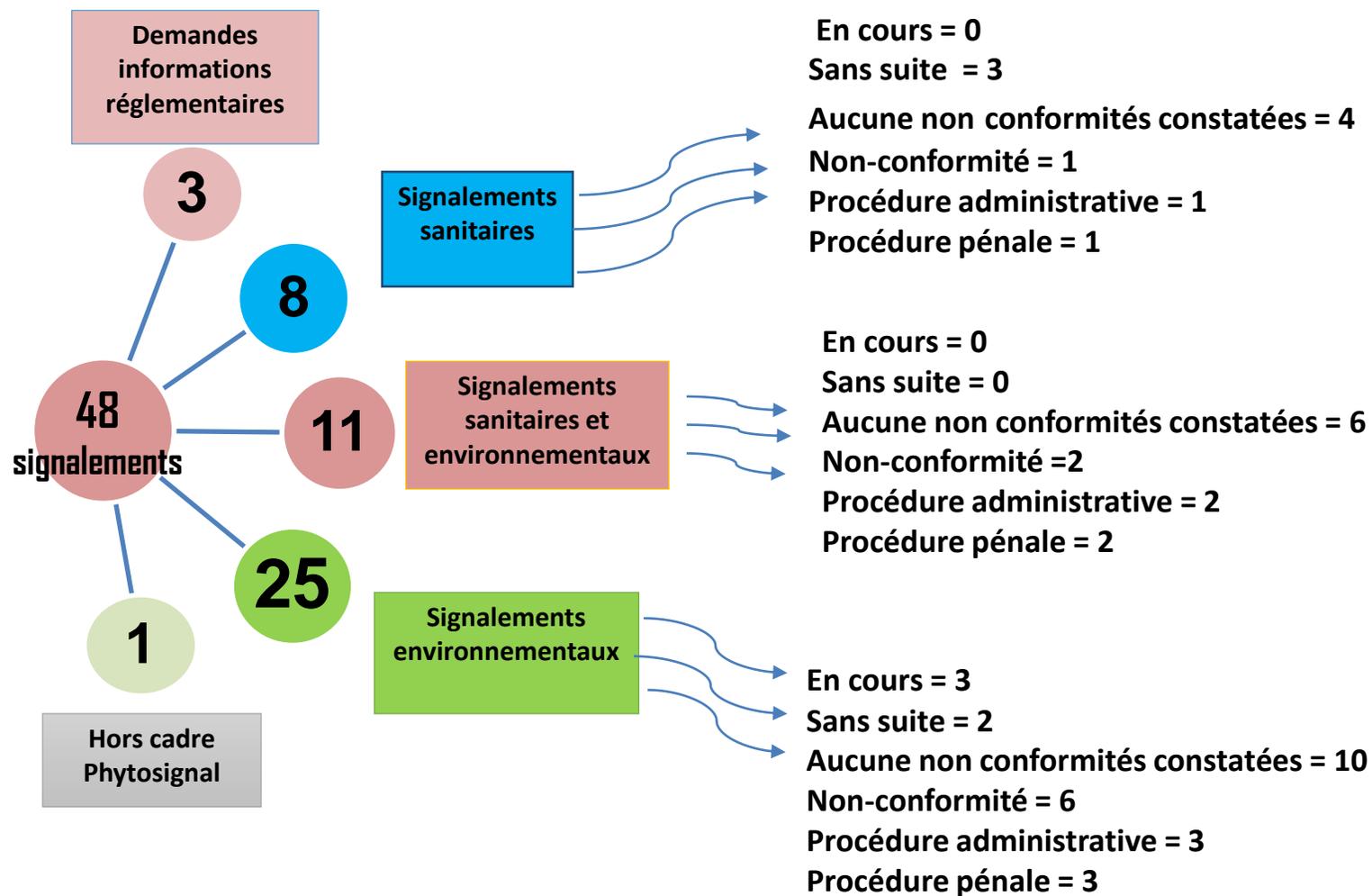
Epandage de lisier

Hors cadre Phytosignal

Signalements environnementaux

*dont 12 grandes cultures (dont 1 traitement de haies)
2 maraichages dont 1 *Traitement façade de serre*
10 *Traitement fossés/mares/milieu aquatique*
1 arboriculture*

TYPOLOGIE DES SIGNALEMENTS 2022 et SUITES DONNEES



Bilan des suites données (2022)

Dossiers en cours : 3

Dossiers clos : 45

Dossiers sans suite : 11

Dossiers sans aucune non-conformité : 25

Dossiers avec non conformités : 9 dont :

- procédure administrative : 6
- procédure pénale : 6

NB : des remerciements des signalants suite à l'intervention des services et au retour d'informations

Bilan des suites dossiers 2021

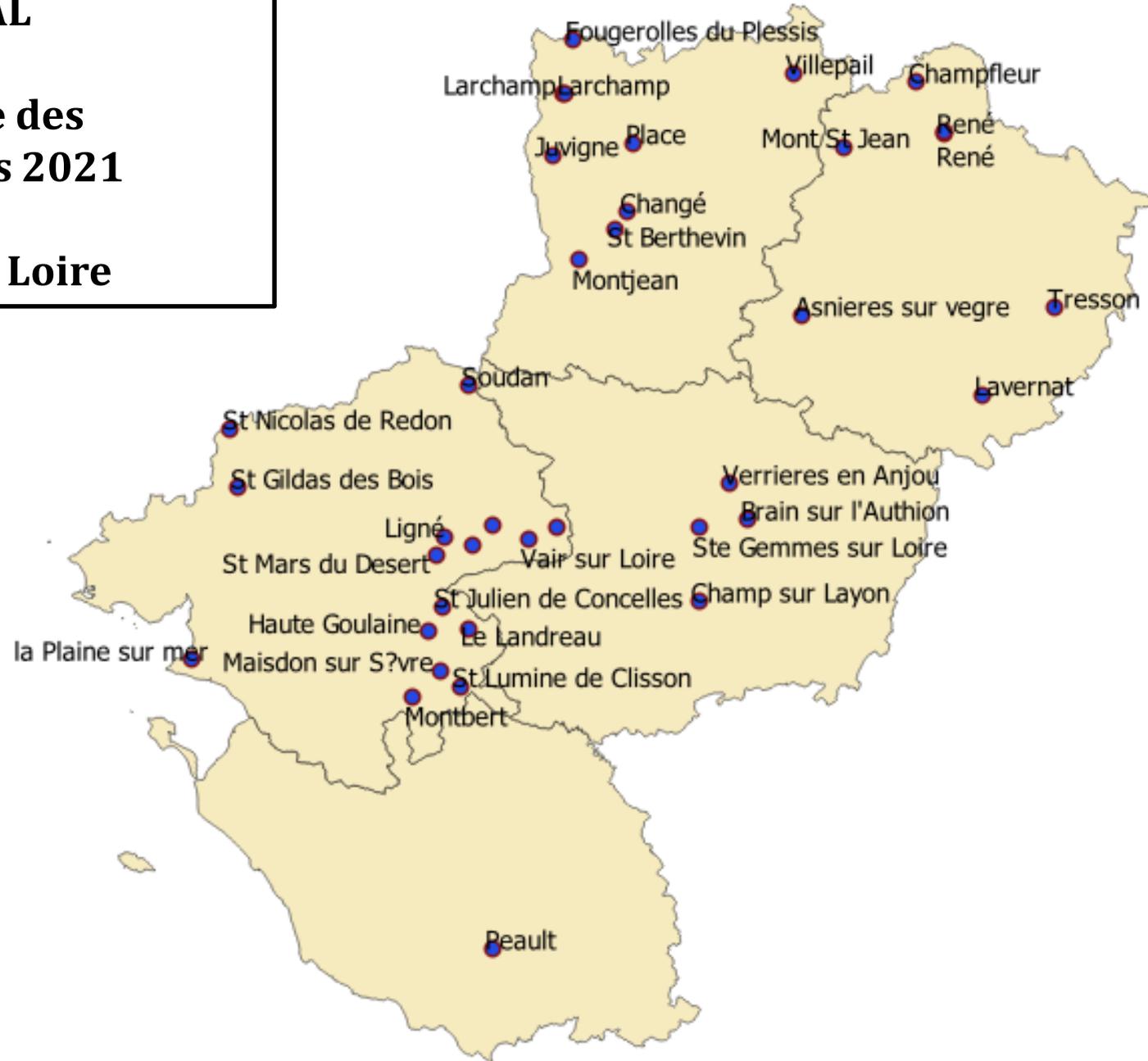
Rappel nb de dossiers avec procédure administrative : 1 → *situation régularisée*

Rappel nb de dossiers avec procédure pénale : 7 → *en cours d'instruction par les parquets*

PHYTOSIGNAL

Cartographie des Signalements 2021

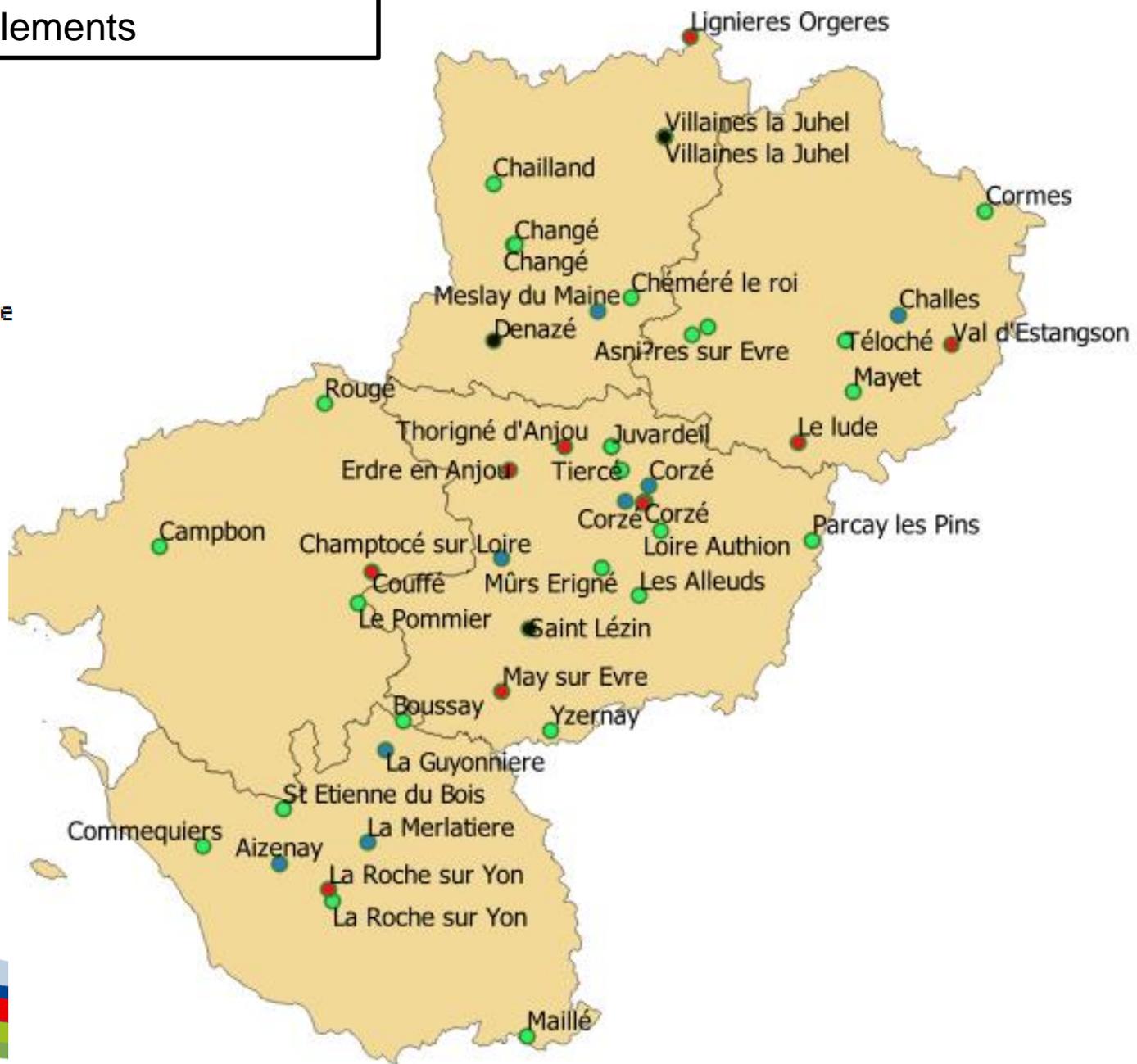
en Pays de la Loire



Typologie des signalements

signalements 2022

- Demande d'information
- Environnement
- Environnement+ sanitaire
- Sanitaire





1/4 - Situation avec investigation sur le terrain n'impliquant pas un épandage de pesticides

Signalement le 9 août 2022 :

« *Suspicion d'épandage de pesticides en même temps que l'irrigation de la parcelle (maraichage)* ».

1/4 - Situation avec investigation sur le terrain n'impliquant pas un épandage de pesticides

Investigation :

- Transmission des coordonnées GPS du lieu du signalement par le **signalant** (**POLLENIZ**)
- Dans la journée du 9 août, contact avec la **DDT 49** pour récupérer le nom de l'EA suspectée d'être à l'origine de l'épandage → retour immédiat au **SRAL / OFB**
- Prise de contact téléphonique avec l'EA (**SRAL**) pour connaître le produit
- Etablissement qu'il s'agit d'un **épandage d'engrais liquide, à base d'urée** (et non de produits phytopharmaceutiques) (**SRAL**)
- Retour d'infos à **POLLENIZ**, puis au **signalant**, dans la journée

Clôture du signalement : **situation n'impliquant pas un épandage de produits phytopharmaceutiques**

2/4 - Situation avec investigation sur le terrain – constat de non respect réglementaire des conditions d'emploi de PPP, sans lien direct avec le signalement

Contexte

- 25 mars 2022 – signalement : « *Odeur très forte et insoutenable suite à un épandage de traitement* »
 - > *Suspicion d'un non respect de la distance d'épandage au voisinage de l'habitation lors du traitement*
- Transfert du signalement PHYTOSIGNAL -> **ARS** (sanitaire), **OFB 49** et **SRAL** (PPP)
- **CAP-TV** s/ imputabilité sanitaire : « non exclue »

2/4 - Situation avec investigation sur le terrain – constat de non respect réglementaire des conditions d'emploi de PPP, sans lien direct avec le signalement

Investigation

- 30 mars 2022 : suite à une visite de l'**OFB**, produit = un fongicide (« NIMROD ») avec une ZNT aquatique de 5 m sur céréales. Pas de cours d'eau, de puits, de plan d'eau... à moins de 5 m de la culture, **donc pas NC réglementaire sur cet aspect**
- 26 avril 2022 : constat par le **SRAL** que la distance d'épandage au voisinage de l'habitation a bien été respectée lors du traitement, mais **relève d'autres non-conformités réglementaires relatives à l'utilisation des PPP lors du contrôle**
- Engagement de suites à l'encontre de l'EA incriminée
- Retour d'infos à **POLLENIZ**, puis au **signalant**

Clôture du signalement : **situation avec établissement de NC réglementaires relatives à l'utilisation des PPP mais sans lien direct avec le signalement**

3/4 - Situation avec investigation sur le terrain – constat de non respect réglementaire des conditions d'emploi de PPP, en lien direct avec le signalement

Contexte

- 25 mars 2022 – signalement : « *malaise [le 24 mars 2022] suite à un passage en vélo à proximité d'un verger, avec épandage de produits phyto juste réalisé* »
- Transfert du signalement PHYTOSIGNAL -> **ARS** (sanitaire) et **SRAL** (PPP)
- **CAP-TV** s/ imputabilité sanitaire : « probable »

3/4 - Situation avec investigation sur le terrain – constat de non respect réglementaire des conditions d'emploi de PPP, en lien direct avec le signalement

Investigation

- 26 avril 2022 - **SRAL** : contrôle « terrain » et confirmation par l'exploitant agricole de l'utilisation d'un produit dans un verger le jour de l'intoxication signalée
- L'inspection complète a permis de relever des non-conformités réglementaires quant à l'utilisation du produit à l'origine de l'intoxication
- Engagement de suites à l'encontre de l'EA incriminée
- Retour d'infos à **POLLENIZ** et au **signalant**

Clôture du signalement : **situation avec établissement de NC réglementaires relatives à l'utilisation des PPP en lien direct avec le signalement**

4/4 - Situation avec audition du plaignant et captation d'images – constat de non respect réglementaire des conditions d'emploi de PPP, en lien direct avec le signalement

Contexte

- 2 mai 2022 – signalement : « *traitement de phytosanitaires sur une parcelle de pommiers par vent fort + réitération de la pratique avec 5 cas similaires sur les 2 derniers mois* »
- Appel à l'OFB → renvoi du plaignant (particulier) vers plateforme Phytosignal → **OFB** avec coordination **SRAL**

4/4 - Situation avec audition du plaignant et captation d'images – constat de non respect réglementaire des conditions d'emploi de PPP, en lien direct avec le signalement

Investigation

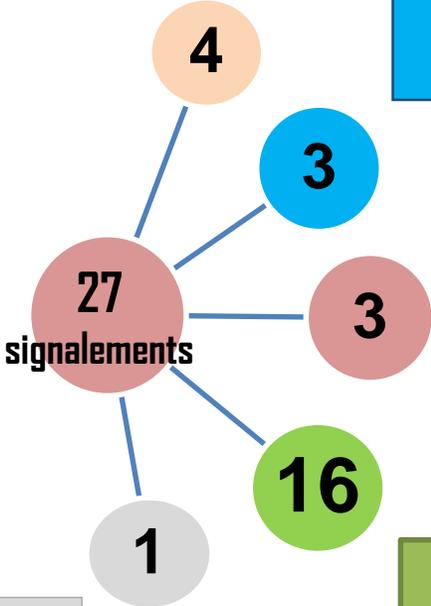
- Rencontre plaignant le 05/05/22
- Visionnage des images captées, audition du témoin permettant **d'identifier les non conformités**
- Audition du responsable de l'exploitation
- Engagement de suites judiciaires
- Retour d'infos à **POLLENIZ** et au **signalant**

Clôture du signalement : **situation avec établissement de NC réglementaires relatives à l'utilisation des PPP en lien direct avec le signalement**

Situation au 22 mai 2023

demande info concernant distance de non traitement vis à vis des habitations et de la vitesse du vent, vis à vis des cours d'eau

Demandes informations règlementaires



Signalements sanitaires

dont 3 grandes cultures

Signalements sanitaires et environnementaux

Dont 2 en grandes cultures et 1 JEVI

Hors cadre Phytosignal; Epanchage de lisiers

Signalements environnementaux

dont 10 exploitations agricoles (grandes cultures, fruitiers, prairie) 6 JEVI



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**

DREAL Pays de la Loire
Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement



Echanges / questions



POLLENIZ
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET
NOTRE ENVIRONNEMENT

